



Canadian Federation of Library Associations  
Fédération canadienne des associations de bibliothèques

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le mercredi 30 janvier 2019,  
salle Kingsbury, Hôtel Intercontinental Toronto City Centre, Toronto (Ontario).**

**Présents en personne :**

Membres du conseil d'administration : Alix-Rae Stefanko (présidente), Julie McKenna (trésorière), Kathryn Rose (secrétaire), Todd Kyle, Paul Takala, Jonathan Bengtson, Norene Erickson et Katherine McColgan (directrice générale).

Membres : Katherine Hanz (ABQLA – 1 Vote), Denis Chouinard (ABPQ – 2 votes), Patricia Doucette (APLA – 1 vote), Shirley Lew (BCLA – 1 vote) Annette DeFaveri (BCLA – 1 vote), Connie Crosby (Association canadienne des bibliothèques de droit – 1 vote), Donna Bourne-Tyson (ABRC – 2 votes), Susan Haigh (CARL – 1 vote), Juanita Richardson (Association des bibliothèques de la santé – 1 vote), Anita Brooks Kirkland (Canadian School Libraries – 1 vote), Pilar Martinez (Conseil des Bibliothèques Urbaines du Canada – 3 votes), Tom Eadie (ExLibris – 1 vote), Stephen Abram (FOPL – 2 votes), Briana Ehnes (Library Association of Alberta – 1 vote), Alan Chorney (Manitoba Library Association – 1 vote), Denise Corey (Nova Scotia Library Association – 1 vote), Kerry Badgley (OLA – 3 votes), Sarah Gallagher (Yukon Library Association – 1 vote),

Invité : Jim Lochrie (parlementaire)

**Présents en ligne :**

Membres : Real Gallant (Nunavut Library Association – 1 vote), Alison Jantz (Saskatchewan Library Association – 2 votes), Kate Shore (Newfoundland and Labrador Library Association – 1 vote), Babs Kelly (British Columbia Library Trustees Association – 1 vote), Joanna Aiton Kerr (Conseil canadien des archives – 1 vote)

**Absents :** AMPLO, ABCPLD, NWTLA

- 1. Mot de bienvenue et présentations** A-R. Stefanko (présidente) : La présidente ouvre la réunion à 10 h 38. HE. Lecture de la déclaration de reconnaissance du territoire et aperçu des procédures de la réunion. Présentation du chef Stacy Leforme, qui souhaite la bienvenue au groupe.
- 2. Vérification du Quorum** K. Rose confirme la présence de cinq délégués en ligne et de 15 en personne, six votes de membres en ligne et 23 votes de membres en personne; le quorum est de sept ou 25 % de nos membres; le quorum est atteint.

### 3. Approbation des règles de procédure

*Résolution 2019-01 : Les membres adoptent les règles de procédure*

Les membres conviennent que les règles de procédure ont été distribuées à l'avance et qu'il n'est donc pas nécessaire de les lire.

Motion : Approbation des règles de procédure

Motionnaire : Kerry Badgley (OLA)

Comotionnaire : Stephen Abram (FOPL)

Discussion : Aucune

En faveur : 23 membres en personne, 6 membres en ligne.

Opposition : 0 membre en personne, 0 membre en ligne.

La motion est adoptée.

### 4. Adoption de l'ordre du jour

Motion : Adopter l'ordre du jour, sans modifications.

Motionnaire : Alix-Rae Stefanko (présidente)

En faveur : 23 membres en personne, 6 membres en ligne.

Opposition : 0 membre en personne, 0 membre en ligne.

La motion est adoptée.

### 5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017

Correction : L'Association des bibliothèques de droit du Canada est membre et a été présente à la réunion

### 6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018

Correction : Supprimez les lettres « s » du nom de famille « Abrams » tout au long du document.

Motion : Adoption des procès-verbaux des AGA de 2017 et de 2018 corrigés.

Motionnaire : Alix-Rae Stefanko (présidente) propose que le procès-verbal soit adopté avec corrections. Aucun comotionnaire et vote ne sont nécessaires.

### 7. Rapport de la présidente

A-R. Stefanko souligne le travail de plusieurs comités au cours de la dernière année, y compris le Groupe de travail sur la gouvernance et le Groupe de travail sur la planification stratégique. Le Groupe de travail sur la planification stratégique est sur le point de publier le premier plan stratégique de la FCAB-CFLA. La FCAB-CFLA s'est associée à la Saskatchewan Library Association pour tenir son premier forum national à Regina le 2 mai 2018.

Elle remercie les membres sortants du conseil, Robin Canuel, Kathryn Rose, Camille Callison et Carole Lagüe, de leur soutien au travail de la FCAB-CFLA.

Des remerciements particuliers sont adressés au Comité exécutif et aux présidents des comités stratégiques, Victoria Owen, Chris Carr, Richard Beaudry et Camille Callison, soulignant que C. Callison met fin à son mandat de présidente du Comité. Elle remercie également Katherine McColgan, directrice générale de la FCAB-CFLA.

## 8. Approbation des modifications au Règlement n° 1

*Résolution 2019-02 : Les membres adoptent les modifications au Règlement no 1. Le Règlement no 1 entrera en vigueur à l'ajournement de l'assemblée générale annuelle de 2019.*

Motion de l'assemblée : Un membre propose que nous votions sur ces questions dans le cadre d'une motion omnibus.

Motionnaire : Stephen Abram (FOPL)

Comotionnaire : Pilar Martinez (CBUC)

En faveur : 23 membres en personne en faveur. 6 membres en ligne en faveur.

Opposition : aucun

La motion est adoptée.

Motion : Approuver les changements au Règlement no 1.

Motionnaire : Patricia Doucette (APLA)

Comotionnaire : Katherine Hanz (ABQL)

En faveur : 23 membres en personne. 6 membres en ligne.

Opposition : aucun

La motion est adoptée.

- 9. Rapport de la trésorière** J. McKenna informe les membres que la FCAB-CFLA a accueilli quatre nouveaux membres en 2017-2018 : Canadian School Libraries, Association des bibliothèques de la santé du Canada, Administrators of Medium-Sized Public Libraries of Ontario, et l'Association canadienne des bibliothèques de droit, ce qui porte le nombre total de nos membres à la fin d'août 2018 à 25. La Manitoba Library Association a été touchée par des changements au cours de l'exercice courant (2018-2019). La fusion de la Manitoba Library Trustees pour en faire la Manitoba Libraries Association a entraîné la fin de l'adhésion à la Manitoba Library Trustees. Nous sommes reconnaissants à la Manitoba Libraries Association d'avoir maintenu son engagement financier précédent en augmentant sa contribution.

La trésorière a également souligné que la FCAB-CFLA n'avait pas de représentant des membres au conseil d'administration au cours de la dernière année et s'est dit ravie de pouvoir signaler que la FCAB-CFLA a reçu une nomination au conseil d'administration et que la Nunavut Library Association et la Northwest Territories Library Association se sont jointes à la FCAB-CFLA à titre de membres cotisants.

Le conseil d'administration de la FCAB-CFLA a prévu une légère augmentation de son budget en raison de la croissance du nombre de ses membres à

l'exercice 2018-2019, soulignant que plus la composition de la Fédération sera diversifiée, plus forte sera sa voix pour les bibliothèques au Canada. Elle invite les membres à communiquer avec n'importe quel membre du conseil d'administration pour obtenir de plus amples renseignements.

#### 9.1 Présentation de la mission d'examen de l'expert-comptable

J. McKenna informe les membres que le rapport de la mission d'examen entreprise par l'expert-comptable et les notes afférentes relèvent de la responsabilité de la direction. Ils ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif par Ouseley, Harvey, Clipsham, Deep, LLP (OHCD), et sont examinés et approuvés par le conseil d'administration avant d'être finalisés et distribués aux membres.

Le rapport de la mission d'examen et les notes sont disponibles sur la page de l'AGA du site Web de la FCAB-CFLA.

Le rapport de mission d'examen du spécialiste indépendant qui précède les états financiers confirme que les états financiers présentent fidèlement la situation financière et les résultats des activités de la FCAB-CFLA pour l'exercice terminé le 31 août 2018. Je suis ravie de signaler qu'aucun point préoccupant ou à améliorer n'a été soulevé dans la lettre de la direction ou dans le rapport de mission d'examen remis au conseil.

La trésorière donne un aperçu de certains points digne de mention de l'activité financière de la Fédération. Le premier Forum national, prévu à l'origine comme événement à coûts nuls, a généré des revenus nets d'un peu moins de 10 500 \$ pour la FCAB-CFLA pour l'année visée.

La trousse d'outils des ADR est un outil élaboré en partenariat avec l'ACB, l'ALA et le CILIP. La FCAB-CFLA a assumé le rôle de l'ACB dans cette entente de partenariat, ainsi que toutes les redevances en 2016. La Fédération a reçu des revenus sur ces redevances au cours de l'exercice 2016-2017 et avait prévu recevoir ces redevances en 2017-2018. Toutefois, au cours de l'exercice 2017-2018, nous avons appris du conseil d'administration des ADR que des travaux étaient nécessaires pour mettre à jour la trousse d'outils. Par conséquent, tous les revenus reçus pour la trousse d'outils devaient être utilisés pour les mises à jour de sorte que la FCAB-CFLA n'a pas reçu les quelque 15 000 \$ estimés en revenus.

Le conseil d'administration de la FCAB-CFLA s'est engagé à commencer à constituer des réserves pour l'organisation en 2017-2018. La FCAB-CFLA placerait les fonds excédentaires, le cas échéant, dans une réserve. Nous avons donc investi 3 000 \$ dans un CPG détenu par la Banque Scotia.

La Fédération a terminé sa deuxième année d'exploitation avec un léger excédent de 9 249 \$, une deuxième année consécutive d'excédents.

*Résolution 2019-03 : Accuser réception du rapport de la mission d'examen de l'expert-comptable daté du 31 août 2018.*

Motion : Accuser réception du rapport de la mission d'examen de l'expert-comptable daté du 31 août 2018.

Motionnaire : Donna Bourne-Tyson (ABRC)

Comotionnaire : Juanita Richardson (ABSC)

En faveur : 23 membres en personne. 6 membres en ligne.

Opposition : Aucun La motion est adoptée.

## 9.2 Nomination de l'expert-comptable

*Résolution 2019-04 : Les membres acceptent la recommandation du conseil d'administration de retenir Ouseley, Hanvey, Clipsham, Deep comme experts-comptables pour l'année financière 2019.*

Chaque année, le conseil recommande aux membres de la Fédération de faire appel à des experts-comptables pour réaliser la mission d'examen financier. Au cours de la mission d'examen, la direction et le conseil d'administration examinent le processus entrepris et évaluent si la société a agi de façon responsable, efficace et favorable, et si elle est restée mobilisée, a fourni des conseils et offert du soutien tout au long du processus.

Le conseil d'administration est très satisfait du travail entrepris par OHCD.

Motion : Que le cabinet Ouseley, Hanvey, Clipsham, Deep, LLP soit nommé comme expert-comptable de la Fédération pour l'exercice se terminant le 31 août 2019 et que les administrateurs de la Fédération soient autorisés à fixer la rémunération du vérificateur.

Motionnaire : Susan Haigh (ABRC)

Commotionnaire : Katherine Hanz (ABQL)

En faveur : 23 membres présents. 6 membres en ligne.

Opposition : Aucun La motion est adoptée.

## 10. Rapport de la secrétaire

### 10.1 Présentation de la liste de candidats et appel de candidatures à l'assemblée

*Résolution 2019-05 : Les membres acceptent les candidatures au conseil d'administration présentées conformément au Règlement no 1.*

A. Stefanko présente la liste soumise conformément à l'article 32 du Règlement et demande d'autres candidatures émanant de l'assemblée. Aucun n'est soumis.

La présidente de la séance déclare la liste close et son adoption par acclamation.

**11. Rapport de la directrice générale** K. McColgan souhaite la bienvenue aux membres à l'assemblée en soulignant qu'il s'agit de la troisième assemblée générale annuelle de la Fédération et de sa deuxième à titre de directrice générale.

Elle informe les membres que le travail de la FCAB-CFLA est guidé par un objectif sous-jacent de pouvoir défendre les intérêts des bibliothèques dans tous les secteurs sur tous les enjeux qui les touchent.

Elle souligne que les comités stratégiques de la FCAB-CFLA ont été très actifs. Le Comité sur les normes relatives au catalogage et aux métadonnées (CNCM), dirigé par Chris Carr, a mis sur pied un groupe de travail pour évaluer l'état de préparation à BIBFRAME en réponse à l'annonce faite en juin 2018 par la Bibliothèque du Congrès de la transition de MARC à BIBFRAME. Le groupe de travail est un partenariat entre la FCAB-CFLA et BAC, BAnQ et la Bibliothèque du Parlement pour évaluer l'état de préparation du Canada et élaborer des lignes directrices, des politiques et des normes pour faciliter la transition. La FCAB-CFLA travaille également en partenariat avec l'ALA et le CILIP pour ce qui est de la gouvernance et de la gestion de la trousse d'outils des ADR. Des révisions sont apportées à la trousse d'outils et la prochaine mouture devrait être publiée au printemps 2019. Le CNCM collabore avec le Comité des questions autochtones à la décolonisation des classifications et des vedettes-matières.

Le Comité sur le droit d'auteur, dirigé par Victoria Owen, était actif dans le domaine de la défense des droits. Le Comité a été ravi de l'annonce de l'examen de la Commission du droit d'auteur du Canada, soulignant que la FCAB-CFLA avait formulé deux recommandations : l'éliminer de l'application rétroactive des tarifs et la prise en compte de l'intérêt public ont été mentionnés dans le rapport. Le Comité a également participé très activement à l'examen parlementaire de la Loi sur le droit d'auteur. V. Owen et K. McColgan ont comparu devant le Comité INDU dans le cadre des consultations et ont rencontré plusieurs députés lors de réunions distinctes. K. McColgan et Jeannie Bail ont également eu l'occasion de rencontrer des députés plus tard au cours de l'année. La FCAB-CFLA s'est efforcée de coordonner les comparutions des membres dans le cadre des consultations pancanadiennes du Comité INDU et a fourni aux membres un certain nombre d'outils et de documents d'information. La FCAB-CFLA et l'ABRC ont présenté un mémoire conjoint à Patrimoine canadien sur la rémunération des créateurs. K. McColgan remercie Mark Swartz (Université Queen's) pour son travail sur le mémoire. La FCAB-CFLA a également poursuivi son travail au sein du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes de l'OMPI.

En décembre 2017, à la demande de la précédente ministre des Sports et des Personnes handicapées, le Groupe de travail sur les documents sous une forme non traditionnelle pour les Canadiens ayant une déficience de lecture des imprimés (le Groupe de travail) a été créé dans le but d'appuyer l'élaboration d'une stratégie visant à combler la carence de documents imprimés disponibles en divers formats accessibles pour les Canadiens ayant une déficience de lecture des imprimés.

Teresa Johnson, bibliothécaire en recherche et planification au Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, était la représentante de la FCAB-CFLA. Un rapport final a été présenté au cabinet du ministre au printemps 2018. Le budget de 2018 a affecté des fonds à Patrimoine canadien pour le dossier de l'accessibilité. La FCAB-CFLA a rencontré des conseillers principaux en politiques à ce sujet; les conversations se poursuivent.

Le Comité des questions autochtones a également été très occupé au cours de la dernière année. Il s'agit d'un très grand comité qui se divise en petits groupes de travail déterminés à faire avancer les dossiers du savoir autochtone et à donner suite aux recommandations du rapport du Comité de vérité et de réconciliation du gouvernement. Le Comité a aidé à organiser la première réunion de la NIKLA – National Indigenous Language and Knowledge Alliance, qui s'est tenue le 29 janvier pour discuter de la formation de cette organisation nationale. De plus amples renseignements seront communiqués. Le Comité prépare également une enquête à des fins de collecte de renseignements qui sera communiquée aux membres au cours des prochaines semaines. Les membres sont encouragés à la partager largement.

Sur le plan administratif, beaucoup de travail a été fait sur le site Web pour créer un site entièrement bilingue, et la FCAB-CFLA a embauché un commis à temps partiel, à raison de 10 heures par semaine, afin de faciliter le travail général de tenue de bureau, la maintenance du site Web et les communications.

Les comités s'affairent à différents projets qui verront le jour dans la nouvelle année. Le Comité sur le droit d'auteur travaille sur des déclarations liées à l'ACEUM et sur les effets de la prolongation de la durée du droit d'auteur à la vie de l'auteur plus 70 ans, sur la mise en œuvre du Traité de Marrakech, l'octroi de licences pour les livres électroniques et le droit à l'oubli. Le Comité de la liberté intellectuelle travaille sur une trousse d'outils et examine l'énoncé de position actuel sur la liberté intellectuelle en vue d'une éventuelle révision. Un énoncé sur l'utilisation de l'espace des bibliothèques publiques est en cours de rédaction.

En réponse à une question de la salle, K. McColgan informe les membres que la version préliminaire du rapport sur le plan stratégique remis au début de l'assemblée sera distribuée par voie électronique à des fins de rétroaction. Elle souligne que plus de 100 réponses ont été reçues, ce qui témoigne d'un intérêt réel pour les activités de la FCAB-CFLA. K. McColgan remercie tous ceux qui ont pris le temps de répondre. Elle informe les membres qu'une fois que le plan aura été achevé, on entreprendra les travaux nécessaires à l'opérationnalisation des initiatives.

## **12. Questions diverses**

Aucune autre question n'est soulevée.

A-R. Stefanko rappelle aux membres que le Forum national de 2018 a permis de produire un document qui a aidé à cerner les domaines où la FCAB-CFLA et

l'ensemble de la communauté des bibliothèques peuvent progresser, à savoir ceux de l'intelligence artificielle et de la liberté intellectuelle.

En avril 2018, la FCAB-CFLA a lancé un appel d'intérêt pour la tenue d'un futur Forum national. Le conseil d'administration a reçu quelques réponses et travaille sur ces propositions. Elle informe les membres du conseil d'administration que le conseil a approuvé la proposition de tenir une réunion conjointe avec la Manitoba Library Association, laquelle aura lieu à Winnipeg en avril 2020 et marquera le 150<sup>e</sup> anniversaire de la province.

La présidente de la séance remercie encore une fois les membres du conseil d'administration d'avoir appuyé la Fédération et remercie tous les participants.

**13. Levée de la séance** La séance est levée à 11 h 36 (HNE).